Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/Veninov-on-ne-lachera-pas

30 Novembre, tous à Véninov !

Veninov, on ne lachera pas !

- Vie politique - Luttes et résistances -

Date de mise en ligne : dimanche 27 novembre 2011

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Les Veninov préparent une journée exceptionnelle ce mercredi 30 Novembre. C'est la date ou le jugement encours doit être rendu. Ils organisent avec leurs syndicats et le soutien de la ville de Vénissieux une grande journée de mobilisation avec un rassemblement à 11h.

Les communistes de Vénissieux seront nombreux pour continuer à soutenir cette lutte déterminée. Une victoire des Veninov serait évidemment une joie immense pour eux-mêmes, mais aussi un évènement social et politique national.

A noter la solidarité active de l'artiste peintre Eleni Patakou qui a passé de longues journées sur place en réalisant deux oeuvres qui magnifient cet outil de travail que le capitalisme veut détruire et que les salariés défendent !



Le tribunal de commerce de Nanterre tranchera le 30 novembre sur la date de cessation de paiement de l'usine Veninov de Vénissieux, occupée depuis sa liquidation judiciaire en juillet par d'anciens salariés. L'enjeu est simple. Soit l'entreprise reste propriétaire de ses actifs, soit le fonds d'investissement américain Gordon Brothers a récupéré les actifs de Veninov dans une manoeuvre frauduleuse, un avenant à un prêt dans des conditions si douteuses que la préfecture du Rhône a elle même saisi la justice.

"L'entreprise peut redémarrer sous 15 jours avec un repreneur", disent les salariés de l'entreprise. Mais pour cela il s ont besoin d'aide, et... de gaz !

Copyright © Le Vénissian

.....on doit nous aider....la préfecture a été relancée dans ce sens...en période de gel il faut que nous puissions démarrer notre outil de travail pour éviter les désagréments des périodes hivernales....nous pouvons et nous devons relancer la production des toiles cirées françaises....nous avons besoin de tous les soutiens financiers et humains....la toile cirée doit rester en France....l'industrie doit rester en France...le 30 novembre la justice tranchera...il faut mettre tous les atouts de notre coté pour que le moindre mètre de nappes soit fabriqué...

on ne doit pas lacher....la victoire de FRALIB est un exemple....on doit continuer....on a besoin de vous...



Copyright © Le Vénissian